

pour 100. On a toujours estimé que l'exportation enlève, à Lyon et en Picardie, les deux tiers de la production, à Roubaix, les sept dixièmes.

L'exportation indirecte ou occulte représente une somme considérable, et nous ne serions pas surpris qu'elle dépassât 80 millions. On a objecté que la sortie dans les bagages des voyageurs était limitée par le contrôle de la douane étrangère à l'arrivée dans le pays de destination. L'objection a peu de valeur. Nous avons été, à plusieurs reprises, assez bien renseigné sur le service des douanes en Angleterre, en Allemagne, en Russie, aux États-Unis, pour assurer que grande est en ces pays la quantité de tissus de soie en pièce ou confectionnés introduits par des voyageurs, lesquels tissus sont l'objet de déclarations et de paiements de droits, quand il y a lieu. Nous savons aussi, et de source certaine, que beaucoup d'étrangères trouvent assez d'avantages à venir commander à Paris leurs vêtements et à les emporter elles-mêmes pour que ce mode d'exportation soit fréquent, avec ou sans déclaration à l'entrée.

La production des tissus de soie a été évaluée par nous à 610 millions, il faut y ajouter 50 millions d'importation; il a donc été mis en vente pour 660 millions (24). Si l'exportation totale, déclarée et occulte, est de 380 millions, et cette estimation est arbitraire pour partie, il resterait 280 millions pour la consommation intérieure. C'est probablement trop, et nous jugerions à première vue que le chiffre est exagéré, si nous ne devons pas tenir compte de tout ce qui sert en quelque

---

(24) Les tissus mis en vente montent en réalité à une somme plus élevée, car il faut ajouter les frais et le bénéfice des intermédiaires.